

Description

L'éducateur ou l'éducatrice en santé sexuelle et reproductive sensibilisent et informent tous les publics, les jeunes en particulier, sur les différents aspects de la sexualité, et notamment sur les risques qui lui sont liés: infections, grossesse non désirée, pornographie, violence physique ou psychique, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Information, éducation, conseil

- favoriser la prévention à travers le développement de certains thèmes en lien avec la santé sexuelle et reproductive: l'activité sexuelle, la procréation, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la pornographie, les perversions et les abus sexuels;
- informer sur les moyens qui contribuent au maintien ou à l'amélioration de l'hygiène et de la santé sexuelle;
- adapter le langage et les outils au public cible; provoquer le débat, encourager l'échange, l'écoute et le respect entre les participants, résoudre les éventuels conflits;
- conduire des entretiens individuels, aider la personne à résoudre un problème, au besoin lui indiquer un service d'aide;

Evaluation, organisation, animation

- planifier, préparer et animer des séances d'information et de réflexion destinées aussi bien à des enfants qu'à des jeunes et des adultes, sur des sujets tels que l'intimité, le corps, les organes sexuels, la vie affective, la puberté, l'orientation sexuelle;
- organiser des séances pour divers publics: parents, adolescents, migrants, personnes handicapées;
- collaborer avec les enseignants, les éducateurs et les responsables des écoles où sont donnés des cours d'éducation sexuelle;
- procéder à l'évaluation des interventions;
- élaborer un programme spécifique, pour chaque groupe d'élèves, sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive;
- sensibiliser d'autres professionnels (éducateurs, enseignants, etc.) à la santé sexuelle et reproductive.

Environnement de travail

L'éducateur ou l'éducatrice en santé sexuelle et reproductive interviennent dans des classes d'élèves de différents degrés de scolarité. Selon les cantons, ils organisent également des séances avec les parents d'élèves, notamment en soirée, pour les informer sur les thèmes abordés en classe, répondre à leurs questions, voire les conseiller. Ils collaborent également avec certaines associations.

Formation

La formation d'éducateur ou d'éducatrice en santé sexuelle et reproductive s'acquiert par des cours modulaires postgrades.

Lieux

- Universités de Genève et Lausanne, HES-SO, Genève;

Durée

- 69 jours sur 2 ans.

Conditions d'admission

- titre universitaire ou HES, ou titre jugé équivalent;
- 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la psychologie, du social, de l'éducation ou de la santé pour le DAS, 2 ans pour le CAS;
- dossier d'admission.

Titre obtenu

- certificate of Advanced Studies(CAS) en santé sexuelle: approches de préventions et promotion;
- diploma of Advanced Studies (DAS) en santé sexuelle: interventions par l'éducation et le conseil.

Contenu

Le programme comprend 3 modules pour le CAS et 6 modules pour le DAS (les deux premiers modules étant en tronc commun pour les deux formations). Le CAS totalise 360 heures de formations (dont 120 en présence d'un/e formateur/trice) et correspond à 12 ECTS. Le DAS totalise 1'050 heures de formation, dont un tiers en présence d'un/e formatrice, et représente 35 ECTS.

- module 1: relations humaines et sexualité, 5 ECTS;
- module 2: santé publique et sexualité, 5 ECTS;
- module 3: préparation à la pratique: méthodologie d'intervention, 5 ECTS;
- module 4: aspects biomédicaux de la santé sexuelle et reproductive, 5 ECTS;
- module 5 : pratique, 8 ECTS;
- module 6: sexualité : enjeux pour l'éducation, le conseil et la prise en charge en sexologie, 4 ECTS.

Les modules théoriques abordent la santé sexuelle dans une perspective pluridisciplinaire par des lectures anthropologiques, biologiques, psychosociologiques, juridiques et éthiques. Le module pratiques allie stages - dans un service de santé sexuelle ou d'éducation sexuelle - et pratique réflexive. Les cours de méthodologie permettent de travailler les méthodes d'intervention face à un groupe, la conduite d'entretiens individuels et le travail en réseau.

Coûts

- CAS: 5'000.- ;
- DAS: 12'100.-, payables en deux tranches.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Ecoute et compréhension d'autrui
- Equilibre affectif et psychique
- Tolérance et respect d'autrui
- Facilité de contact
- Capacité à mettre en confiance autrui

Perspectives professionnelles

L'éducateur ou l'éducatrice en santé sexuelle et reproductive sont employés par l'Etat ou par des organisations mandatées par celui-ci.

Perfectionnement

Les éducateurs en santé sexuelle et reproductive peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation continue organisée, deux fois par année, par l'ARTANES (Association romande et tessinoise des éducateurs-trices en santé sexuelle et reproductive);
- formations organisées par l'ARTCOSS (Association romande et tessinoise des conseillères et conseillers en santé sexuelle) ou encore par la Coordination romande des antennes sida;
- formations continues et supervisions organisées par les cantons;
- divers cours, dans les domaines social ou pédagogique, organisés par divers instituts de formations.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conseiller conjugal/Conseillère conjugale
- Conseiller en santé sexuelle et reproductive/Conseillère en santé sexuelle et reproductive
- Educateur social HES/Educatrice sociale HES
- Sage-femme HES/Sage-femme HES
- Sexologue/Sexologue

Adresses

Association romande et tessinoise des éducatrices et éducateurs en santé sexuelle et reproductive (ARTANES)
Pascale Coquoz, présidente
Rte de Corserey 74
1746 Prez-vers-Noréaz
Tél.: 077 446 80 81
<http://www.artanes.ch>

Santé sexuelle suisse
Rue Saint-Pierre 2
Case postale 1229
1001 Lausanne
Tél.: 021 661 22 33
<http://www.sante-sexuelle.ch>